

DEC161797INP

Décision portant création de l'unité mixte de recherche UMR9001 intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis des directeurs des instituts concernés ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créée, à compter du 1^{er} juin 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019, l'unité mixte de recherche intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N) issue de la fusion de l'UMR8622 (IEF) et de l'UPR20 (LPN) :

- Etablissement cotutelle avec le CNRS : Université Paris Sud ;
- Etablissement partenaire : Université Paris Diderot ;
- Instituts principaux : Institut de Physique (INP) et Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ;
- Délégation : Ile-de-France Sud ;
- Sections d'évaluation : 08 ; 03 ; 04.

Article 2 : Nomination

2.1 - M. Giancarlo FAINI, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette unité mixte de recherche.

2.2 - Sont nommés directeurs adjoints de cette unité mixte de recherche

- M. Jean-Christophe HARMAND, Directeur de recherche au CNRS ;

- M. Pierre-Yves JOUBERT, Professeur des universités à l'Université Paris-Sud ;

- M. Dafine RAVELOSONA, Directeur de recherche au CNRS ;

- M. Laurent VIVIEN, Directeur de recherche au CNRS.

2.3 - Le mandat du directeur et des directeurs adjoints prend effet pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Personnel affecté à l'unité

A la date de création de cette unité mixte de recherche, la liste des personnels affectés à l'unité est mentionnée en annexe.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Le Président

Alain Fuchs